

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 12 février 1957

La séance est ouverte à deux heures et demie.

L'IMMIGRATION

RÉFUGIÉS HONGROIS—FOURNITURE DE POMMES DE TERRE AU CAMP D'ABBOTSFORD

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. B. Patterson (Fraser-Valley): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi, au camp d'Abbotsford (Colombie-Britannique), où sont actuellement logés les réfugiés hongrois, on sert des pommes de terre de l'Oregon, alors qu'on peut se procurer des pommes de terre d'aussi bonne ou de meilleure qualité par l'entremise de l'une ou l'autre des deux commissions pour la vente des légumes, celle du littoral ou celle de l'intérieur?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Je me demande si ces faits sont conformes ou non à la réalité, monsieur l'Orateur, mais je vais m'en informer.
(Plus tard)

RÉFUGIÉS HONGROIS EN ONTARIO—PARTAGE DES FRAIS DU SERVICE D'ÉTABLISSEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. D. Fulton (Kamloops): Puis-je demander au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration s'il peut faire à la Chambre la déclaration promise par le ministre suppléant, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, sur des négociations entre le gouvernement fédéral et le gouvernement ontarien au sujet du partage des frais du service d'accueil pour les réfugiés hongrois?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): J'ai remarqué que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qui, soit dit en passant, n'est pas ministre suppléant et ne l'a pas été en mon absence, a dit que je pourrais faire une déclaration. Je ne crois pas qu'il ait dit que j'en ferais une, et je n'en pourrais faire une qui soit conforme aux

règles régissant la brièveté. Le premier ministre d'Ontario a donné l'autre jour à entendre à l'assemblée législative que la question n'était pas urgente.

M. Fulton: La question n'est peut-être pas urgente pour le premier ministre de l'Ontario, mais j'aimerais poser au ministre une autre question, car pour certains d'entre nous, il s'agit d'une affaire passablement urgente. Quand pouvons-nous espérer que le Gouvernement étudiera la situation afin d'assumer pleinement ses responsabilités au lieu d'essayer de s'en remettre aux provinces?

L'hon. M. Pickersgill: Ce n'est pas là une question, mais le gouvernement n'essaie pas de s'en remettre aux autres et il a toujours pleinement assumé ses responsabilités dans ce domaine.

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

DEMANDE DE PERMISSION D'UTILISER DES STATUES LORS DE LA CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Elmore Philpott (Vancouver-Sud): Puis-je poser une question au ministre des Travaux publics? Est-ce vrai que deux belles statues représentant la Vérité et la Justice, produites il y a 36 ans par le grand sculpteur canadien Walter Allward, sont encore en dépôt à Ottawa? Si elles le sont, le Gouvernement étudierait-il la demande du comité du centenaire de la Colombie-Britannique, qui voudrait placer ces statues devant l'édifice public qui sera construit à Vancouver en vue des fêtes de l'an prochain?

L'hon. Robert H. Winters (ministre des Travaux publics): A la première partie de la question la réponse est oui.

M. W. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Autour d'ici, la vérité et la justice sont remisées depuis une vingtaine d'années.

L'hon. M. Winters: Je puis dire que c'est un régime conservateur qui les a remisées. C'est nous qui les avons découvertes. Ces deux pièces étaient destinées à entrer dans un ensemble monumental; il faudrait donc étudier très soigneusement l'endroit où elles pourraient être employées seules. On se trouverait alors à en restreindre quelque peu l'emploi. Toutefois, on s'intéresse beaucoup actuellement à ces deux statues et nous serons heureux d'étudier aussi la demande du député.